

ANNEXE

SESSION : CP du 25 septembre 2020.

OBJET : Logement social.

OBJET : Demande de garantie d'emprunt de la SCA Foncière d'Habitat et Humanisme, pour l'acquisition/amélioration d'un logement collectif locatif social situé 10, rue François Arago, 13005 Marseille.

Opération	Nature logement	Nombre logements	Lieu	Montant opération	Prêteur	Montant total emprunt	Type de prêt et montant		Taux Livret A +/- Nbre points	Durée	Quotité à garantir	Montant garantie CD 13	Co-garant	Observation
Acquisition/amélioration d'un logement collectif locatif social (PLAI) situé au 10, rue François Arago dans le 5ème arrondissement de Marseille.	Collectif	1	Marseille (13005)	103 892,00 €	CDC	23 500,00 €	PLAI	23 500,00 €	Livret A -0,2%	30 ans	45%	10 575,00 €	Ville de Marseille (55%)	Garantie déjà accordée par délibération n°160 de la CP du 18 octobre 2019. Garantie à renouveler, le précédent contrat de prêt étant devenu caduc avant la délibération de la Ville de Marseille, co-garant (crise sanitaire).
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1</b>		<b>103 892,00 €</b>		<b>23 500,00 €</b>		<b>23 500,00 €</b>				<b>10 575,00 €</b>		

CP : Commission Permanente  
CD : Conseil Départemental  
DL : Direction de la Vie Locale  
R : Rapporteur Général du Budget  
C : Caisse des Dépôts et Consignations

Document transmis à la Préfecture le 30 sept 2020